

ACCOMPAGNEMENT

Prise en main : Fonctionnement et organisation au quotidien d'une micro-crèche

53h30 (+ 2 heures supplémentaires pour les filiales)

*13H30 en visio (3 x 3h30 + 1 x 3h de classe virtuelle (+ 2h supplémentaires de classe virtuelles destinées uniquement pour filiales soit 15h30 en tout pour filiales)
40 h en e-learning

ACCOMPAGNATRICE (nom et fonction)

Amandine CHOCHOIS

- DE Educatrice de jeunes enfants depuis 2007
- Depuis 2019 : coordinatrice petite enfance, puis responsable du pôle projets au sein de la compagnie des crèches : Gestion du pôle et accompagnement des porteurs de projets dans toutes les étapes avant ouverture de leur MC.

Marie-Hélène GAUTHERON

- DE Educatrice de jeunes enfants depuis 2016
- Ancienne référente technique d'une micro-crèche filiale Chérubins puis Coordinatrice petite enfance filiales et projets depuis 2021 au sein de la Compagnie des crèches.

Margaux SCHIMPF

- DE Educatrice de jeunes enfants depuis 2020
- Ancienne référente technique d'une micro-crèche filiale Chérubins puis Coordinatrice petite enfance filiales et projets depuis 2023 au sein de la Compagnie des crèches.

Spécialisée sur la partie opérationnelle et fonctionnement d'une micro-crèche.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Gérer une micro-crèche au quotidien demande une maîtrise et une parfaite connaissance du cadre réglementaire et demande de maîtriser les enjeux et les rouages de l'organisation au quotidien.

Objectifs d'aptitude

- Être capable de maîtriser le cadre réglementaire qui régit les micro-crèches
- Être capable de connaître les documents et les contrôles obligatoires
- Être capable de connaître le rôle et les fonctions de la PMI

Objectifs de compétence

- Être capable de gérer et d'organiser les ressources humaines au sein de la micro-crèche
- Être en mesure d'organiser le quotidien de la micro-crèche
- Être en mesure d'optimiser son organisation et son chiffre d'affaires

PUBLIC VISÉ

Toute personne porteuse d'un projet d'ouverture de micro-crèche.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La Compagnie des Crèches est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses accompagnements à tous et à toutes à l'intégration des personnes en situation de handicap. En cas de besoin d'adaptation de l'accompagnement dû à un handicap, contacter nous afin d'étudier les compensations possibles à l'adresse suivante : **pole-formation@les-cherubins.com** et consulter les sites suivants :

<https://www.agefiph.fr/>

<https://adapeipapillonsblancs.alsace/>

PRÉ-REQUIS

- Ordinateur connecté à internet.
- Navigateur Firefox Mozilla recommandé.
- Liaison Internet correcte
- Carte son, enceintes ou casque audio, Webcam (disposer d'un environnement calme)
- Avoir un seuil de 4 participants minimum.

DURÉE ET ORGANISATION

Entre 4 et 8 stagiaires maximum par session.

La session d'accompagnement est annulée si le seuil minimum de 4 participants n'est pas atteint.

- 13H30 en visio (3 x 3h30 + 1 x 3h de classe virtuelle (+2h supplémentaires de classe virtuelles destinées uniquement pour filiales soit 15h30 en tout pour filiales))
- 40 h en e-learning

L'apprenant reçoit par mail :

- pour la ou les classes virtuelles : une invitation pour rejoindre la classe virtuelle via Zoom ou Teams ou Skype (une invitation par classe)
- Pour le e-learning : l'url de la plateforme de e-learning et la procédure pour se créer un compte sur cette plateforme, compte auquel sera rattachée la accompagnement concernée.

LIEU DE L'ACCOMPAGNEMENT

Classes virtuelles / e-learning

DATES D'ACCOMPAGNEMENT

Les dates d'accompagnement se trouvent sur le site du navigant, dans la catégorie : pré-inscription : <https://www.navigant-learn.com/accompagnements/pre-inscription.html>

PROGRAMME

1. La Connaissance de la micro-crèche :

- Qu'est ce qu'une micro-crèche
- Le Cadre réglementaire – Les textes de loi
- Les documents obligatoires en micro-crèche
- Les contrôles obligatoires

2. Le rôle de la PMI

- Qu'est ce que la PMI ?
- Les obligations du gestionnaire

3. L'organisation humaine

- Qui intervient en micro-crèche ?
- L'accompagnement des équipes
- Les réunions d'équipe

4. La gestion de la structure

- L'Aménagement de la micro-crèche
- La gestion des plannings équipes et enfants

- L'organisation au quotidien

5. La gestion des pré-inscriptions et l'optimisation du chiffre d'affaire

- L'optimisation et la gestion de son chiffre d'affaire
- La composition du dossier d'inscription

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- *13H30 en visio (3 x 3h30 + 1 x 3h de classe virtuelle (+ 2h supplémentaires de classe virtuelles destinées uniquement pour filiales soit 15h30 en tout pour filiales))
- 40 h en e-learning

Le stagiaire effectuera son accompagnement le jour et au lieu indiqués dans son invitation reçue par mail.

L'aide pédagogique est dispensée durant le temps de l'accompagnement.

Pour la classe virtuelle :

- 3 classes virtuelles d'une durée de 13h30* (3 x 3h30 + 1 x 3h de classe virtuelle (+2h supplémentaires de classe virtuelles destinées uniquement pour filiales soit 15h30 en tout pour filiales))
- Réunions en visioconférence via Zoom
- Le stagiaire effectuera son accompagnement à distance au jour indiqué dans son invitation reçue par mail.
- L'aide pédagogique est dispensée durant le temps de l'accompagnement.

Pour le e-learning :

- Chaque stagiaire reçoit par mail la procédure pour se créer un compte sur la plateforme de accompagnement, compte auquel sera rattachée l'accompagnement concerné.
- Un support technique et pédagogique est assuré via une messagerie (icône de contact présente sur chaque page).

MOYENS/MÉTHODES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Pour la classe virtuelle :

- questions/ réponses
- exercices
- cas concrets
- mise en situation
- partage d'écran

Matériel utilisé : ordinateur avec une connexion internet et application Zoom le cas échéant.

Pour le e-learning :

- cours théoriques (sous format texte et vidéo)
- Vidéos illustrant la mise en pratique de la théorie (scénettes tournées au sein d'une structure petite enfance)



la compagnie
des crèches

- quiz de validation sous forme de QCM, vrai/faux ou jeux de paire, avec obligation de réussite à 80% pour passer à la suite de l'accompagnement.

Réponses fournies automatiquement après réussite du test pour vérifier l'intégralité des réponses à toutes les questions.

Formateur présent à distance via une icône de contact.

Matériel utilisé : ordinateur fixe ou portable avec une connexion internet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire de positionnement envoyé en amont de l'accompagnement (niveau et connaissances du sujet)
- Formulaire d'évaluation de l'apprenant par le formateur (quiz, questions orales pendant les jeux de rôle, tout au long de l'accompagnement...)
- Auto évaluation de fin d'accompagnement
- Enquête de satisfaction
- Suivi des présences et remise d'un certificat de réalisation

E-LEARNING

- Lors de l'apprentissage en e-learning, possibilité de contacter les formateurs par message à travers une icône de contact présente sur chaque page.
- Lors de l'apprentissage en e-learning, évaluation des connaissances à l'aide de quiz de validation tout au long des parcours, nécessitant un taux de réussite de 80% afin de poursuivre l'accompagnement.

CLASSE VIRTUELLES

- Questions/réponses lors des classes virtuelles.

FORMALISATION

Certificat de réalisation

MODALITÉS D'ADMISSION

La Compagnie des Crèches envoie à l'apprenant sa convocation par mail, 15 jours avant l'accompagnement.

TARIF

1 260 € TTC par participant